Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 18 (1945)

Heft: 1

Rubrik: Nouvelles et communiqués divers

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Un service d'eau chaude, c'est le confort !

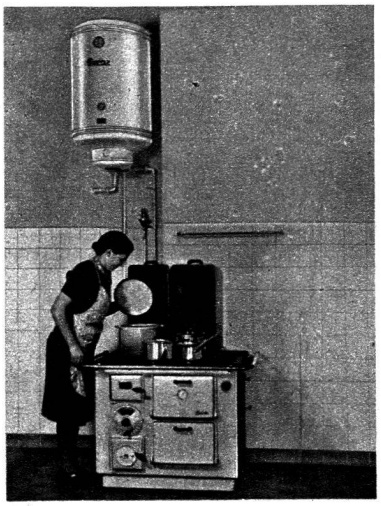

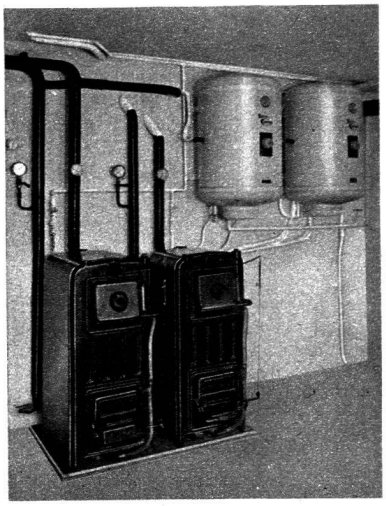

Quelle ménagère, possédant une installation d'eau chaude dans son appartement, renoncérait sans regret à ce progrès ? Aucune, certainement ! Et pourtant des milliers de femmes suisses ne savent pas encore ce que sont les avantages et les bienfaits d'un service d'eau chaude.
Or, la technique a fait, au cours de la dernière décennie, un tel bond en avant dans ce domaine, qu'il n'est plus nécessaire de sacrifier aujourd'hui de grosses sommes pour acquérir une installation rationnelle de distribution d'eau chaude. Avec des moyens financiers limités, on arrivera à un excellent résultat, à condition cependant que l'on s'en remette à l'avis du spécialiste. Le propriétaire qui envisage la modernisation de son immeuble aura donc toujours avantage à consulter l'homme de métier.

Choix des appareils

Energie. — Pour la préparation de l'eau chaude, l'énergie thermique à disposition est en général déterminante quant au choix des appareils. Ceux-ci devront surtout être d'un rendement quantitatif suffisant pour éviter des interruptions dans le service d'eau chaude. Au surplus, les frais d'exploitation (c'est-à-dire le prix de revient de l'eau chaude consommée) devront être aussi réduits que possible.

Systèmes. — Nous nous abstiendrons de décrire ici les boilers à accumulation, électriques ou à gaz, que chacun connaît et qui sont depuis longtemps en service dans des milliers d'immeubles. Nous voudrions en revanche nous étendre un peu sur deux systèmes qui existent sur le marché depuis plusieurs années. Il s'agit des boilers se raccordant soit aux potagers à bois ou charbon, soit aux chaudières de chauffage central.
Ces deux systèmes, qui présentent à première vue une certaine analogie, à cause de l'élément spécial placé dans le foyer, sont cependant construits selon des principes très différents, puisque dans le premier cas le circuit de chauffe est sous pression, tandis que dans le second cas c'est l'eau de la chaudière qui, par chauffage indirect, transmet sa chaleur à l'eau de consommation contenue dans le boiler.
Dans les maisons de campagne et les fermes, la préparation de l'eau chaude sera facilement assurée par le fourneau-potager, tandis que dans les villas et les immeubles locatifs, elle sera de préférence envisagée au moyen du chauffage central, si celui-ci est à disposition. Dans un cas comme dans l'autre, il est possible de monter à l'intérieur du boiler un corps de chauffe électrique pour les jours ou périodes de l'année durant lesquels le foyer n'est pas en service.

Boilers sur potagers à bois. — La combinaison potager à bois avec boiler a, depuis quelques années, rencontré un accueil grandissant. Ceci n'est pas dû aux circonstances spéciales découlant de la guerre, mais bien au fait que l'industrie des appareils de cuisson et de chauffage au bois a réalisé d'immenses progrès. Le raccordement d'un boiler à un foyer de potager à bois ou à charbon améliore sensiblement le rendement de toute l'installation.

Boilers raccordés au chauffage central. — Ici également d'importants progrès sont intervenus. Grâce à un système breveté, on peut aujourd'hui préparer par la chaudière du chauffage central et sans frais d'exploitation, de l'eau de consommation à 75-80°, ceci durant tout l'hiver, même si la température est de 35-40° à la montée de circulation. On ne chauffera ainsi l'eau à l'électricité que pendant les mois d'été. Les avantages économiques d'une installation de ce genre n'ont pas besoin d'être démontrés.

Est-il indiqué d'installer un potager-chauffage central avec service d'eau chaude ?

A une telle question, nous répondrons par la négative. Notre longue expérience dans le domaine de la préparation de l'eau chaude nous engage à préconiser les combinaisons suivantes lorsque le bois ou le charbon sont prévus comme énergie thermique de base :

cuisson et service d'eau chaude ou
chauffage central et service d'eau chaude mixte,
fonctionnant tantôt par la chaudière, tantôt à l'électricité.

Il existe sur le marché, ceci surtout en Suisse allemande, des appareils combinés servant aux trois buts suivants : cuisson, chauffage et préparation d'eau chaude. Nous n'avons que très rarement rencontré des propriétaires de telles installations qui se soient déclarés satisfaits **sous tous les rapports.** Ceci s'explique d'ailleurs facilement. La consommation d'eau chaude est en général proportionnée à l'importance du ménage. Il en est de même de la cuisson. En revanche, le chauffage des locaux dépend de la température extérieure et ne peut être mis en parallèle avec la cuisson ou la préparation d'eau chaude. Une installation combinée devra donc être conçue de telle façon qu'elle ait une puissance suffisante pour remplir à satisfaction les trois conditions qu'on exige d'elle, soit : cuire, chauffer et préparer l'eau chaude et ceci en toutes circonstances, c'est-à-dire dans un petit ménage comme dans un grand, par temps doux comme par temps froid, les jours de bains ou de grands nettoyages comme les autres jours. Avouons que c'est beaucoup exiger d'une seule installation.
Sans compter les fréquentes manipulations de vannes qui sont nécessaires pour assurer les différents services et donner quelque souplesse à l'installation, il faut relever encore les difficultés qu'il y a à choisir la puissance d'appareil la mieux appropriée.
En adoptant la puissance maximum pour éliminer les ennuis inhérents à l'exploitation durant certains mois, l'installation ne sera ni rationnelle, ni économique pendant le reste de l'année.
Si, au contraire, on choisit une puissance moyenne, on aura à enregistrer, en plus des inconvénients désignés ci-dessus, des perturbations périodiques dans l'un ou l'autre des services par suite de temps froid, de grands besoins d'eau chaude, etc.
Si la multiplication des calories est en somme sortie du domaine de la théorie, grâce à la pompe à chaleur de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, il n'existe encore aucun appareil domestique capable de semblables résultats. Par conséquent, il ne saurait être question d'adapter le pouvoir calorifique d'un combustible aux besoins momentanés de l'installation.
En conclusion, il est indiqué de combiner les systèmes qui s'y prêtent le mieux. A notre avis, les dualités « potager-boiler » (éventuellement avec corps de chauffe électrique) ou « chauffage central-boiler mixte breveté » ont fait leurs preuves et peuvent être considérés actuellement comme les solutions les plus rationnelles et les plus économiques.

R. G.

P.-S. — Tous les appareils à eau chaude, électriques, à gaz, à bois ou à charbon sont en vente chez Cipag S. A., Vevey, qui renseignera volontiers.

Sable artificiel pour Similipierre
Plus de 200 teintes différentes

Granules pour Mosaïques et Toitures de toutes granulations.

Spécialités d'enduits et rustiques pour façades en teintes naturelles et colorées, avec diverses méthodes d'application. Machines à rustiquer à disposition.

A. Rigoli, Renens
TÉLÉPH. 3 93 19
Livraisons rapides

Fondée en 1888

PERRET FRÈRES
Spécialisée pour tous genres de réparations
Appareilleurs concessionnaires - Tél. 2 55 61

Application de planelles Klinkers en dallage, marches d'escalier, exécutée par Gétaz, Romang, Ecoffey S. A. (A. Bonnard architecte, Lausanne.)

Des centaines de références...

- Types muraux : 10 à 150 litres
- Types sur pieds: 200 à 3000 litres

ÉTABLISSEMENT

MOSER-STECK

Tél. 2 64 91

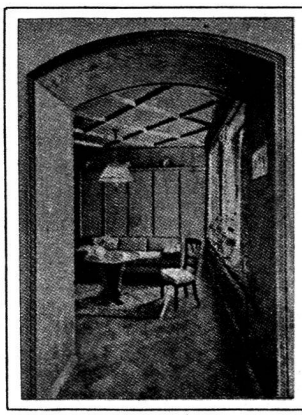

MENUISERIE ET ÉBÉNISTERIE

MODERNES S. A.

LAUSANNE
LA PERRAUDETTAZ
CHEMIN DU LEVANT
Téléphone 3 10 11

Travaux soignés en tous genres
Bâtiments, Magasins, Bureaux
Ouvrages d'Art
Réparations, Transformations

Les sols d'écuries et de porcheries en planelles Prodorite

sont les seuls qui ne deviennent jamais glissants. Ils sont chauds comme le bois, complètement étanches, faciles à nettoyer et à désinfecter, ils suppriment les infections des sabots, permettent une meilleure qualité du lait, et sont de longue durée. Le prix égale les avantages. Excellentes références à disposition.

L. CORNAZ & Fils, ALLAMAN
(VAUD) TÉL. 7 70 83

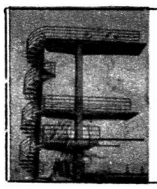

Coopérative des Ouvriers du Bâtiment
Entreprise générale du bâtiment
maçonnerie - béton armé - gypserie
peinture - papiers peints. - Devis sur demande
Rue Neuve 3 - Lausanne - Téléphone 2 61 80

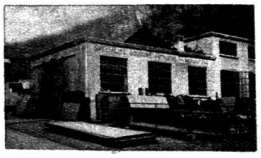

ATELIER MÉCANIQUE
SERRURERIE - APPAREILLAGE

E. CANOVA

LAUSANNE, Borde 18, tél. 2 74 77
Réservoirs - Boilers - Brûleurs à braisette - Chauffages au mazout
Brûleurs CUÉNOD

L'assainissement des quartiers pauvres dans les grandes villes des Etats-Unis

(Lettre d'un correspondant particulier.)

New-York, 30 octobre 1944.

La semaine dernière a paru un rapport statistique du Bureau national des logements sur l'un des problèmes les plus importants dont auront à s'occuper les citoyens américains après la guerre, particulièrement les habitants des villes. Cette enquête déclare que plus de douze millions d'habitations nouvelles (sans compter les fermes) seront nécessaires aux Etats-Unis au cours des dix premières années qui suivront la guerre. Le problème qui se pose est donc de savoir où construire ces habitations et ces quelques milliers de nouvelles entreprises prévues par les plans urbains de construction. Il a retenu l'attention des gouverneurs de grandes villes depuis des années, mais l'essor prévu pour l'après-guerre dans le domaine de la construction rend sa solution encore plus urgente qu'auparavant. Un rapport paru récemment dans la presse à ce sujet prouve bien que cette question est urgente et doit être étudiée avec le plus grand soin. « Jamais l'histoire du développement des villes n'a connu une détermination aussi unanime de la part des citoyens et des personnalités officielles urbaines », dit l'article. Le magazine « Fortune », l'une des publications nationales les plus en vue, a consacré une série d'articles à ce problème tandis que plusieurs autres revues font une large part à cette tâche si importante pour le bien-être d'après guerre.

En principe, chaque grande ville américaine possède une Commission de plans de construction. Les buts, les méthodes et les travaux de ces commissions varient considérablement, allant des plans conçus dans certaines villes et non encore réalisés jusqu'à la modernisation la plus remarquable au point de vue progrès qui est en voie de réalisation dans d'autres. Le but principal de la plupart de ces plans urbains est de procurer aux habitants des logements plus confortables en déblayant les terrains insalubres et en prévoyant la construction d'habitations plus saines, plus attrayantes aussi, grandes et petites, publiques et privées. Les questions secondaires telles que plans d'artères destinées à améliorer le trafic urbain, bâtiments destinés au trafic aérien, y compris des aérodromes, quartiers d'affaires et de résidence, parcs de récréations, etc., sont également étudiées. Le problème du financement de ces constructions publiques ou privées est encore une question épineuse, car les lois de taxation locale et gouvernementale font encore obstacle à ce développement.

A Chicago, le problème auquel la deuxième ville des Etats-Unis doit faire face et pour lequel certaines mesures ont déjà été prises est typique. Chicago a en effet une population urbaine d'environ trois millions et demi d'habitants et si l'on compte les faubourgs de quatre millions et demi d'habitants. Il y a quelques années, la ville a créé une commission chargée de faire des plans de construction dont les recherches et les études ont permis d'établir la base de plans civiques à grande portée. Son objectif principal était de supprimer tous les quartiers insalubres. Guy Greet, l'auteur de la série d'articles parus dans le magazine « Fortune », parle de ce genre de quartier comme suit : « Les quartiers pauvres et insalubres posent un problème social d'importance à cause de toutes les maladies et autres conséquences nuisibles qu'ils entraînent ; ce problème devrait être étudié tant du point de vue économique que financier ; en effet, ces quartiers immenses où se dressent des bâtiments vieux et délabrés, où l'emploi du terrain est inadéquat et où règnent le surpeuplement et autres con-

BANQUE CANTONALE VAUDOISE

Etablissement officiel fondé en 1845

Etudie toute affaire immobilière, construction, transformation, rénovation et accorde des crédits moyennant garanties.

25 agences et 2 sous-agences dans le canton où les conditions applicables sont les mêmes qu'au siège central.

Electroverre Romont s. a.

fabrique de verre à vitres en toutes épaisseurs et toutes qualités, par procédés électriques

ditions de vie malsaines, ont fini par chasser les habitants les plus optimistes et les plus énergiques, les entreprises et les affaires. »

La Commission des plans urbains de Chicago a trouvé que des 549 km² qu'occupe la ville, environ 60 sont des terrains vagues et des quartiers pauvres. Ces régions sont localisées surtout dans la périphérie des districts des grandes affaires. La commission a dressé un plan immense d'assainissement avec l'aide d'experts, d'avocats et d'autres fonctionnaires officiels qui se sont attachés à tous les détails tels que l'acquisition de nouveaux terrains et des fonds nécessaires à l'assainissement. Une campagne est également en cours pour obtenir l'assentiment du peuple à ce travail. Sous le patronage du Conseil de construction métropolitain, une exposition explicative d'un « Chicago futur » fut ouverte, l'été dernier, dans une immense halle de la ville basse. Des modèles d'habitations nouvelles, des panneaux, des cartes, des plans d'architecture, des dessins et des graphiques détaillant les conditions actuelles de logement sont rangés là de façon attrayante pour recommander l'assainissement et le développement de la ville. On pouvait y voir également d'immenses plans de reconstruction de Londres, de Coventry et de Plymouth, en Angleterre.

Non seulement Chicago et la plupart des grandes villes américaines s'efforcent d'établir des plans d'habitations plus esthétiques et plus salubres pour l'après-guerre, mais même les localités moins importantes des Etats-Unis étudient les possibilités d'améliorations civiques et les méthodes pour les réaliser. Ce progrès social tenté par certaines communautés s'étend petit à petit à toutes les villes et bourgades du pays, pour le plus grand bien des citoyens et le développement de standards de vie plus élevés dans le monde d'après guerre.

X. X. X.

VILLE DE LAUSANNE

Concours d'architecture

La Municipalité de Lausanne ouvre un concours à deux degrés entre architectes, pour l'établissement d'un projet d'une

Grande Salle d'une Salle de concerts Paderewski, et de locaux annexes

sur les terrains sis à l'ouest de la promenade de Montbenon.

Le concours au premier degré sera ouvert du 30 novembre 1944 au 30 avril 1945.

Sont admis à concourir :

les architectes vaudois domiciliés en Suisse ou à l'étranger; les architectes suisses domiciliés dans le canton depuis le 30 novembre 1943.

Après versement préalable de la somme de 20 francs au boursier de la commune, Annexe de l'Hôtel de Ville, place de la Louve (compte de chèques postaux II 395), le programme pourra être retiré à la Direction des Travaux, Service des Bâtiments, Escaliers-du-Marché 2, 3e étage, à partir du 30 novembre 1944.

MUNICIPALITÉ DE LAUSANNE
Direction des Travaux.

VERRERIES DE MOUTIER S. A.

MOUTIER

Téléphone 9 40 38

VERRE A VITRES
de toutes dimensions et de toutes épaisseurs

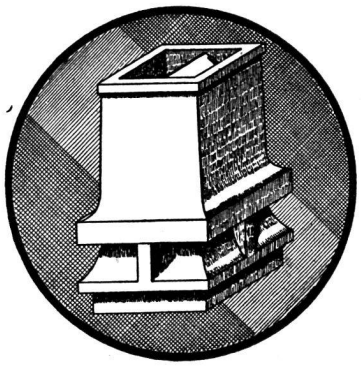

● Economie de combustible. ● Réduction des frais d'entretien. ● Tirage parfait par tous les temps.

Trois avantages de la nouvelle

cape de cheminée brevetée **AURORE**

Jules Lietta,
LAUSANNE
Case ville 1728. Tél. 2 23 90

Chantier :
Ch. des Plateires 13, Pully

Silexore

PEINTURE PÉTRIFIANTE POUR FAÇADES
PROTÈGE, DURCIT, IMPERMÉABILISE

Et. SIXCOLOR Téléphone 2 70 27 **LAUSANNE**

Entreprise de ferblanterie
Couverture, Appareillage
CONCESSIONNAIRES

Christin Frères

Lausanne . Rue de la Barre, 4
Téléphone **2 93 84** . Maison fondée en 1876

Entretien de toitures en tous genres . Installations sanitaires . Lessiveuses . Essoreuses . Paratonnerres
Vérification électrique.

Carnet de concours

La Municipalité de Lausanne a ouvert un concours à deux degrés pour l'établissement d'un projet d'une grande salle et d'une salle de concert Paderewski.

Le concours est ouvert aux architectes vaudois quel que soit leur domicile et aux architectes suisses domiciliés dans le canton depuis un an.

Terme du concours : 30 avril 1945.

Nos lecteurs trouveront d'autres renseignements dans l'annonce qui paraît dans le présent numéro.

Un catalogue de la branche « Carrelages et Revêtements »

Gétaz, Romang, Ecoffey S. A., qui avait déjà édité, cette année-ci, un catalogue de la branche matériaux de construction, vient de sortir de presse un catalogue « Carrelages et Revêtements », le premier catalogue complet de cette branche qui ait paru en Suisse romande. Nous reproduisons la table des matières : Carreaux grès fin, carreaux marbre mosaïque, carreaux ciment, carreaux d'asphalte, briques surcuites Klinkers, pavés de Sarreguemines et dallages divers, mosaïque de bois, carreaux faïences, briques émaillées, céramique architecturale et cheminées.

La présentation en un seul volume de toute la documentation « Carrelages et Revêtements » rendra service aux architectes et aux maîtres d'état. Nous avons particulièrement apprécié la présentation des matières et l'impression extrêmement soignée. De nombreuses pages sont en couleurs.

L'Exposition permanente de la construction

On a inauguré, à Lausanne, à Melrose, place de la Gare, l'**Exposition permanente de la construction.** Après Zurich et Berne, après Genève, Lausanne dispose donc à son tour d'un local, fort bien organisé et richement achalandé où les professionnels du bâtiment peuvent apprécier, et surtout faire apprécier à leurs clients la plupart des produits répandus sur le marché de la construction, sous forme d'échantillons ou d'applications.

L'exposition occupe d'importants locaux répartis sur deux étages. Sa situation, en face de la gare, est extrêmement propice. On y trouve, groupés en petits ensembles, une centaine de stands consacrés aux multiples aspects du bâtiment, des simples briques, de la pierre de taille, aux appareils de signalisation et aux ferrements les plus perfectionnés. Il est peu d'industries qui ne soient représentées à Melrose. M. Ch. Dubois, architecte, qui préside à la direction de cet office, a su grouper les stands les plus typiques.

C'est un précieux appui pour les architectes de pouvoir exposer à leurs clients les mérites d'une serrure ou d'un revêtement, non plus par un prospectus, mais par le toucher.

Il n'est pas de meilleur enseignement non plus, pour les élèves de l'Ecole d'architecture et pour ceux des écoles professionnelles.

L'E. P. C. répond à un très réel besoin. Souhaitons-lui un succès croissant. Souhaitons lui, de plus, de pouvoir être considérée, en chacun de ses éléments, par tous les constructeurs, comme réunissant les types parfaits de la bonne exécution vers laquelle tous les efforts doivent tendre.

Le bureau-table à dessin

HOVEKO

le plus perfectionné à ce jour

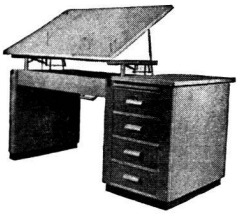

Représentants :

BRIQUET & FILS, Papetiers
38, rue du Marché, GENÈVE

FABRIQUE DE TUBES

NÉON

ENSEIGNES LUMINEUSES
ÉCLAIRAGE PAR TUBES FLUORESCENTS
LETTRES MÉTAL TOUS GENRES

VIMI-NÉON S. A.

RUE GUTENBERG 5 - GENÈVE - TÉLÉPHONE 2 41 30

ENTREPRISE GÉNÉRALE

ED. CUÉNOD S. A.

GENÈVE Rue des Plantaporrêts, 8
BEX Rue du Marché

BATIMENT TRAVAUX PUBLICS
Maçonnerie - Gypserie - Peinture
BÉTON ARMÉ
Réparations et entretien d'immeubles

Pompes funèbres officielles

téléphone 4 32 85 Genève
(permanent)